

VENDREDI 26 JUIN 2015

Le vendredi 26 juin 2015 à 18h30,

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

PRESIDENT : Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS : Madame Caroline CAYEUX, M. Dominique DEVILLERS, Monsieur Jean-Marie JULLIEN, M. Gérard HEDIN, Monsieur Franck PIA, Monsieur Charles LOCQUET, Monsieur Jacques DORIDAM, M. Philippe TOPIN, Monsieur Olivier TABOUREUX, Gilles BOITEL, Madame Fatima ABLA, Mme Martine DELAPLACE, M. Gilles DEGROOTE, M. Jean-Paul CORDIER, M. Jean-Luc BRACQUART, M. Bruno MARCHETTI, M. Christian SADOWSKI, Philippe DESIREST, Monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, M. Jean-Marie DURIEZ, Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Madame Elisabeth LESURE, Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, Monsieur Alain DRUJON, Monsieur Claude POLLE, Madame Christine LEFEVRE, Catherine GUYOT, M. Jean-Louis CHATELET, Françoise DAVESNE, Madame Monique THIERRY, Monsieur Pierre MICHELINO, Madame Catherine THIEBLIN, M. Bruno OGUEZ, Monsieur Noël VERSCHAEVE, Madame Françoise BRAMARD, Madame Florence ITALIANI, Monsieur Michel ROUTIER, Madame Claudine GEOFFROY, Madame Catherine GAUCHERAND, Madame Jacqueline FONTAINE, Madame Guylaine CAPGRAS, Madame Catherine MARTIN, Monsieur Jean-Luc SAUVE, Monsieur Thibaud VIGUIER, Madame Cécile PARAGE, M. Laurent DELAERE, Madame Aysel SENOL, Monsieur David NEKKAR, Madame Charlotte COLIGNON, Madame Salima NAKIB, Monsieur Christophe TABARY, Monsieur Grégory NARZIS, Monsieur Mehdi RAHOU, Monsieur Mohrad LAGHRARI, Monsieur Antoine SALITOT, Madame Karine GERARDIN

ABSENTS : Monsieur Joël LIONNET, Monsieur Yves SAJOT, Madame Nathalie KABILE, Madame Alison GILLON, Madame Elodie BAPTISTE, Madame Ingrid MANIER

POUVOIRS : M. Robert CHRISTIAENS à M. Gérard HEDIN, M. Laurent LEFEVRE à Madame Caroline CAYEUX, Monsieur Serge COURTOIS à M. Dominique DEVILLERS, Jacques BILLORE à Madame Catherine GAUCHERAND, Madame Françoise GILLOT à M. Jean-Paul CORDIER, M. Edmond BAILLY à M. Jean-Marie DURIEZ, Madame Corinne CORILLION à Madame Fatima ABLA, Madame Anne ROUIBI-GEFFROY à Monsieur Thibaud VIGUIER, M. Jean-Charles PAILLART à Monsieur Jean-Marie JULLIEN, Madame Florence VASSAL à M. Philippe TOPIN, Monsieur Laurent DELMAS à Monsieur Christophe TABARY, Monsieur Jérôme LIEVAIN à Monsieur Franck PIA, Monsieur Philippe VIBERT à Madame Catherine THIEBLIN, Monsieur David ILLIGOT à Madame Monique THIERRY, Monsieur Christophe GASPART à Madame Françoise BRAMARD

Date d'affichage	:	06/07/2015
Date de la convocation	:	18/06/2015
Nombre de présents	:	56
Nombre de votants	:	71

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est : Antoine SALITOT

Accusé de réception en préfecture
060-246000830-20150626-80337-DE-1-1
Date de télétransmission : 06/07/15
Date de réception préfecture : 06/07/15

Délibération no 2015-315

(rapport réf. 2015-315)

Projet de zone d'aménagement concerté Beauvais-vallée du Thérain - bilan de concertation

M. GÉRARD HEDIN, VICE-PRÉSIDENT

Exposé des motifs

En octobre 2012, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un projet de zone d'aménagement concerté dans la vallée du Thérain.

Pour mémoire, le 14 décembre 2012, le conseil communautaire a délibéré, conformément à l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme, sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et toutes autres personnes concernées par le projet. Concrètement, la collectivité souhaitait mener une concertation la plus ouverte possible en permettant au public de prendre connaissance (au fur et à mesure de leur avancement) des études menées en préalable à la création de la ZAC et de faire connaître ses observations.

En application des modalités définies en 2012, cette concertation s'est ainsi appuyée sur :

- les technologies numériques avec la mise en ligne sur le site internet de l'agglomération des études et pièces du dossier validées en fonction de leur état d'avancement et la mise en place d'une boîte de messagerie dédiée à la concertation pour l'envoi des observations du public (pas de remarque)
- l'accès à un dossier papier pour la partie du public moins familiarisée à l'usage de ces nouveaux outils avec la mise à disposition du public dans les locaux de la communauté d'agglomération des études et pièces du dossier validées en fonction de leur état d'avancement
- la mise en place d'un registre de concertation dans les locaux de la communauté d'agglomération et sur lequel aucune remarque n'a été inscrite
- la parution d'un article informant de l'ouverture de la concertation dans le journal de l'agglomération du Beauvaisis (juin 2013) ainsi que dans Beauvais notre ville (juin 2013) et la parution d'un article dans Beauvaisis notre territoire en janvier 2015
- une présentation du projet en réunion publique à l'occasion d'un comité consultatif de quartier le 04 juin 2015 qui a permis d'informer le public sur le projet envisagé sans que celui-ci ne soit remis en cause.

Propositions :

- valider le fait que les modalités de la concertation telles que définies dans la délibération du 14 décembre 2012 ont bien été mises en œuvre
- tirer un bilan positif de cette concertation puisque les remarques émises ne remettent pas en cause le projet.

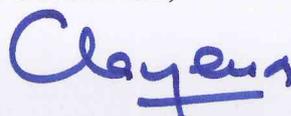
Il convient enfin de noter que la concertation sur le projet se poursuivra dorénavant dans le cadre de la démarche de labellisation écoquartier avec en particulier la réalisation de diagnostics en marchant et l'organisation d'ateliers thématiques.

La commission « développement économique commerce et artisanat », réunie le 16/06/2015, a émis un avis favorable.

La Commission « Aménagement du territoire », réunie le 16/06/15, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE des Suffrages Exprimés avec 5 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,



Caroline CAYEUX